

- Energies renouvelables;
- Résilience des populations aux changements climatiques;
- Préservation de l'environnement ;
- Prévention et gestion des conflits fonciers ruraux;
- Sécurité alimentaire ;
- Gestion durable des ressources naturelles.

L'ARBF EN BREF ...

Son instance :

L' ARBF a pour instance de décisions le congrès.

ORGANES

L' ARBF a pour organes :

- Un bureau national de 23 membres;
- Un secrétariat exécutif de 3 membres.

Les membres du secrétariat exécutif issus de la 2e session ordinaire du congrès de l'ARBF les 20 et 21 /06/13 Ouagadougou sont:

- Président: Maxime LOMBOZA KONE PCR de la boucle du Mouhoun.
- Secrétaire Général: Moktar Maurice ZONGO PCR du Centre Ouest.
- Secrétaire à la trésorerie: LOUARI Yendifimba Jean Claude PCR de l'Est.

Le Secrétariat Permanent

Le secrétariat exécutif de l'ARBF est assisté par un secrétariat permanent.

Les services administratifs et techniques du secrétariat permanent sont chargés d'accompagner le secrétariat exécutif dans l'exécution des décisions du bureau national, et du congrès; de réaliser les programmes de l'association et d'assister le président dans l'exercice de ses fonctions.

concept/design HERMES COMMUNICATION www.hermesbf.com

NOS PARTENAIRES



Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et le
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) par l'intermédiaire du sous-traitement et à la Participation Citoyenne (ADEPAC)



L'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) par l'intermédiaire du projet Renforcement des capacités des collectivités locales du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire dans une logique de dialogue et de construction de la paix par le développement », cofinancé par la Commission Européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE



Les représentations diplomatiques au Burkina Faso

Les structures internationales auxquelles
l'ARBF adhère



Le Forum Global
des Associations de Régions



L'association Internationale
des Régions francophones

N° 1275, Avenue Léo Frobenus, Secteur 4,

Quartier Tiedpalogo

10 BP 13130 OUAGADOUGOU 10

Tél : (00 226) 50 33 12 64 / 73

Fax : (00 226) 50 33 12 61

association.regions.bf@gmail.com

Site web : www.regions-bf.org



ASSOCIATION DES REGIONS DU BURKINA FASO

" Une structure opérationnelle d'information, de concertation, de partage d'expériences et de moyens de développement au bénéfice de toutes les régions collectivités territoriales du Burkina Faso. "



L'ARBF, une structure au service du développement des régions
collectivités territoriales du Burkina Faso

L'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF) a été constituée lors de la tenue du congrès du 13 juillet 2007 conformément à la loi n°10/92/ADP portant liberté d'association. Elle a été enregistrée sous le récépissé n°2007-607/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC du 13 septembre 2007.

L'ARBF a été créée à l'initiative des treize (13) Conseils régionaux qui en sont tous membres. L'Association compte des membres actifs et des membres d'honneur.

Les Buts

- La promotion du développement régional ;
- L'enracinement de la culture démocratique ;
- Le renforcement de la décentralisation.

Objectif Global

L'ARBF a pour objectif la promotion du développement socio-économique et culturel des régions collectivités territoriales au Burkina Faso.

Ressources

Les ressources de l'ARBF proviennent essentiellement

- des droits d'adhésion ;
- des cotisations ;
- des dotations étatiques ;
- des subventions de l'Etat.



Présidents des conseils régionaux lors de la 2^e session ordinaire du congrès à Ouagadougou les 20 et 21 / 06 / 2013.

LES AXES STRATÉGIQUES DE L'ARBF

L'ARBF s'est fixée 5 axes stratégiques d'intervention:

1 • La visibilité de l'ARBF

L'objectif spécifique visé par cet axe est de sensibiliser les acteurs du développement aux objectifs poursuivis par l'ARBF et sa contribution aux actions de développement des conseils régionaux.

Pour l'atteinte des objectifs assignés à la visibilité de l'ARBF, les activités suivantes seront mises en oeuvre.

Il s'agit:

- L'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de communication;
- L'organisation annuelle d'une semaine des régions;
- La conception et l'animation d'un site web de l'ARBF;
- La mise en réseau des conseils régionaux;
- La mise en place d'une base de données des régions;
- La confection des bannières en plastique ou en textile;
- L'acquisition d'un siège spacieux et visible;
- Elaboration de macarons pour les pcr.

2 • Renforcement des capacités des régions

Le développement n'est pas du seul ressort du gouvernement. L'ensemble des acteurs (étatiques, décentralisés, privés, etc...) doivent être impliqués. L'ARBF est fortement interpellée pour canaliser le renforcement de capacités afin de faciliter l'exercice de leur mandat dans un contexte de décentralisation. A cet effet, les activités suivantes seront menées:

- Renforcer les capacités des membres de l'ARBF;
- Organiser les voyages d'étude et d'échange à l'extérieur;
- Renforcer les capacités de pilotage de l'administration régionale.



Anciens Présidents des conseils régionaux au siège de l'ARBF à Ouagadougou

SECRETARIAT EXECUTIF



Président:
Maxime LOMBOZA KONE
PCR de la boucle
du Mouhoun.



Secrétaire Général: Moktar Maurice
ZONGO PCR du Centre Ouest.



Secrétaire à la trésorerie: LOUARI
Yendifimba Jean Claude PCR de l'Est.

3 • Actions de plaidoyer et de partenariat

Dans le cadre du plaidoyer et du partenariat, les activités de l'ARBF viseront à :

- Créer des partenariats entre les régions du Burkina;
- Créer des cadres de concertation entre l'ARBF et les partenaires techniques et financiers (PTF);
- Faciliter le jumelage Sud /Sud, et Sud/Nord entre les associations des régions.

4. Cohérence des plans régionaux de développement avec les instruments de pilotage de l'économie.

L'objectif global visé par cet axe est de permettre aux acteurs régionaux d'identifier leur contribution à la mise en oeuvre du référentiel national de développement à savoir la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) à travers un meilleur arrimage entre les PRD, les PCD et la SCADD.

5. Mise en oeuvre de projets structurants au profit des régions

La crédibilité des régions aux yeux de l'opinion publique, des citoyens et de l'Etat central réside dans leurs capacités à concevoir et surtout à exécuter sur le terrain avec succès des projets de développement tangibles et perceptibles par tous. A cet effet quelques régions seront retenues de commun accord pour y conduire des projets pertinents en phases avec les aspirations et les besoins réels des populations concernées; l'ARBF interviendra en terme de mobilisation financière et d'appui conseil. Des projets pourront être articulés autour des thèmes émergents suivants: